

 ACADÉMIE DE VERSAILLES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	STS bascule d'année	Référence	Documentation
		Diffusion	Usage interne à l'académie
		Page	1/2

Dans STSWEB la bascule permet de créer une année de préparation et de transférer des données de l'année en cours vers l'année en préparation et ainsi d'éviter de les ressaisir.

STSWEB permet de préparer la prochaine rentrée scolaire à partir des données basculées tout en continuant à travailler sur l'année scolaire en cours et ce avant la réception des nouvelles nomenclatures de scolarité.

- **Quand peut-on lancer la bascule ?**

Dans STSWEB, la bascule des données peut être lancée dès que la campagne de rentrée est clôturée dans l'établissement (c'est à dire après la mise en paie des HSA).

Elle ne peut être lancée qu'à partir d'une année en cours, avec un profil d'utilisateur de type "Mise à jour".

Avant la date de fermeture de la campagne de rentrée dans « année en cours », le menu Bascule, n'est pas visible dans STSWEB.

Exemple :

Pour lancer la bascule :

- ⇒ se connecter sur l'année en cours AC : par exemple 2021 – 2022
- ⇒ lancer la bascule
- ⇒ cela créé l'année en préparation AC+1 : par exemple 2022 – 2023

Ensuite lors de la prochaine connexion à STSWEB les deux années suivantes sont disponibles :

⇒ AC : Année en cours (par exemple 2021 – 2022)

AC+1 : Année en préparation (par exemple 2022 – 2023)

- **Quelles données sont basculées ?**

Au choix de l'utilisateur :

- ⇒ la structure :
 - les divisions
 - ou les divisions et les groupes
 - ou aucun élément de structure
- ⇒ les ressources locales (toutes ou aucune)
- ⇒ les services : tous ou aucun, avec ou sans les rattachements aux professeurs et avec ou sans les pondérations
- ⇒ les ARE : aucune ou selon un choix par rapport aux types d'ARE qui étaient saisies en année en cours

Automatiquement :

- ⇒ les MEF
- ⇒ les matières
- ⇒ et les programmes de l'année en cours.



Par défaut l'application propose de basculer toutes les données. Cette solution est rarement adaptée.

Il est très important avant d'effectuer cette bascule de prendre en compte l'ensemble du système d'information utilisé dans l'établissement et de ne basculer que les éléments nécessaires.

En particulier, dans la mesure où un logiciel d'emploi du temps est utilisé et/ou un ENT, il est fortement conseillé de ne basculer que les divisions. En effet lors de l'import des données « emploi du temps » dans STS à la rentrée, la mise en cohérence des informations sera plus simple avec cette option de bascule.

	STS bascule d'année	Référence	Documentation
		Diffusion	Usage interne à l'académie
		Page	2/2

Bascule de la structure de l'établissement

Lors de la bascule, si le chef d'établissement choisit de basculer :

- ⇒ "aucun élément de service", seuls les MEF, les matières et les nomenclatures de l'année en cours seront basculées vers l'année en préparation, pour permettre ensuite de créer directement les divisions et les groupes dans l'année en préparation.
- ⇒ uniquement les divisions, dans ce cas, si les services sont basculés, seuls les services rattachés à une division seront récupérés dans l'année en préparation.

Bascule des services avec ou sans rattachement aux enseignants

Lors de la bascule, en fonction des incertitudes sur l'attribution des postes pour l'année à venir, le chef d'établissement peut décider de basculer les services rattachés aux mêmes enseignants que l'an passé ou non rattachés ;

- ⇒ Si le chef d'établissement choisit de basculer les services sans rattachement aux enseignants, les services seront basculés en tant que services libres ; ils pourront être ensuite rattachés aux enseignants lors de la préparation de la prochaine rentrée ;
- ⇒ Si le chef d'établissement choisit de basculer les services sans rattachement aux enseignants, ces rattachements pourront être si nécessaire modifiés lors de la préparation de la prochaine rentrée ; soit par le menu de changement de support, soit en détachant le service d'un enseignant le rajoutant alors aux services libres attendant d'être rattaché.

Bascule des ARE

- ⇒ Lors de la bascule, le chef d'établissement peut décider de basculer ou non les ARE, ou de ne basculer qu'une partie des ARE en ne sélectionnant que certains types d'ARE, parmi les types qui étaient attribués dans l'année scolaire en cours.
- ⇒ Si le chef d'établissement, choisit de basculer des ARE, lors de la préparation de la nouvelle année scolaire, les ARE basculées pourront être ensuite supprimées, et de nouvelles ARE pourront être saisies dans l'année en préparation.
- ⇒ Si le chef d'établissement, choisit de ne pas basculer les ARE, elles devront être saisies dans l'année en cours, soit individuellement par le menu Services et ARE/Gestion, soit par lot par le menu Services et ARE/Rattachement des ARE.

Relance de la bascule

En cas d'erreur la bascule peut être relancée plusieurs fois, tant que les nouvelles nomenclatures de scolarité n'ont pas été réceptionnées. La relance de la bascule annule et remplace les données basculées ou saisies depuis la dernière bascule.

Une fois la bascule réalisée, lors de la connexion à STSWEB, l'utilisateur choisit l'année sur laquelle il souhaite se connecter.

Il lui est donc possible à partir d'une unique connexion à STSWEB de travailler, à la fois sur l'année scolaire en cours et sur des données utiles à la préparation de la prochaine année scolaire et sur l'année en préparation.

Au 1er septembre de la prochaine rentrée scolaire l'année en préparation devient automatiquement l'année en cours.